

K PREMIERES NOUVELLES DE LA RUTENAU

DECEMBRE 1990 N° 50



AU SOMMAIRE :

- 9, place de l'Hôpital p.3
- Fin du conventionnement p.4
- L'as-tu lu ? p.5
- Les jardins
du Kochersberg p.6/7
- Piétonnisation de
la rue d'Austerlitz p.8



Bonnes fêtes



LE CARDEK VOUS RAPPELLE

ENFANTS DE 6 A 12 ANS

Le Centre de Loisirs sans Hébergement est ouvert chaque mercredi de 14h à 17h - 13, rue du Général Zimmer - La participation financière demandée est de 3 F à 50 F, selon l'activité proposée.

La BIBLIO-JEU du CARDEK est ouverte tous les soirs après l'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi). De 16h à 18h, le livre, la lecture et des activités-jeux sont au rendez-vous.

COUTURE

Des cours de couture ont lieu les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30 dans les locaux du 13, rue du Général Zimmer. Nicole LOUX, la couturière, conseille pour la coupe et la couture de vos ouvrages mais également pour d'éventuels retouches et transformations. Une initiation à la dentelle au fuseau est proposée le mardi soir de 16h30 à 17h30.

IMPORTANT pour les mamans et les petits enfants. Une halte-garderie gratuite encadrée par deux animatrices fonctionne les jeudis après-midi parallèlement au cours. Pour tous renseignements complémentaires, téléphonez-nous, de préférence le matin.

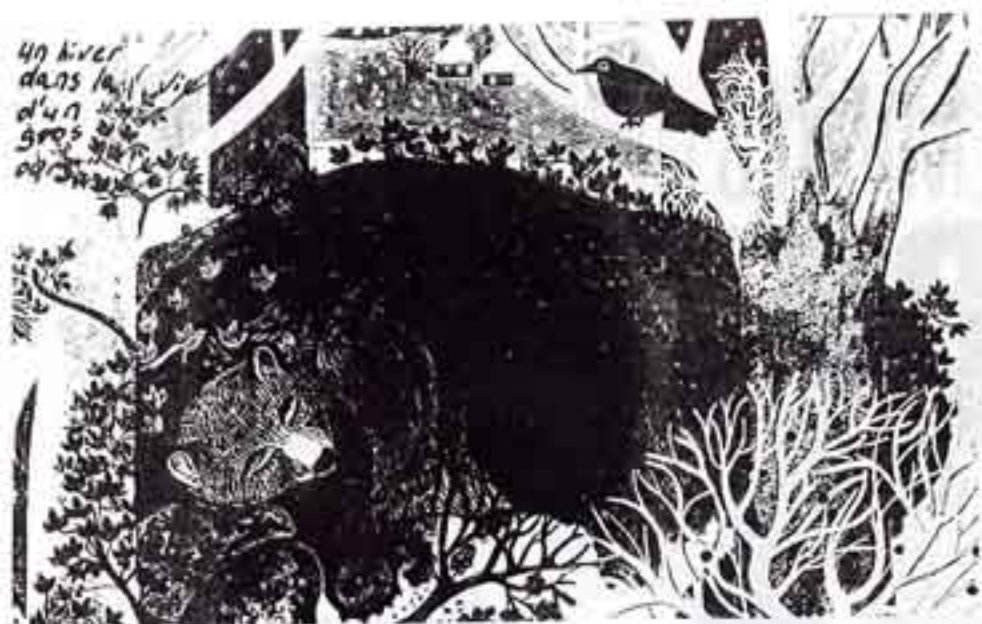
PERMANENCE LOGEMENT et PERMANENCE JURIDIQUE

La Permanence Logement permet d'avoir des renseignements sur le droit des locataires (bail, charges, Loi 1948,...) De 18h15 à 20h, tous les jeudis - 13, rue du Général Zimmer. A partir de 19h un avocat informe et conseille gratuitement sur toutes les questions d'ordre juridique (divorce, assurances, litiges divers...).

Enfin, le CARDEK est heureux de vous signaler son installation - début 1991 - dans ses nouveaux locaux situés dans la Maison des Associations, place des Orphelins ; l'inauguration devrait avoir lieu en mai-juin, lors de la traditionnelle Fête de la Krutenau.

Un certain nombre d'activités et de services seront déplacés, place des Orphelins (activités enfants, couture et halte-garderie).

Par ailleurs, un nouvel aménagement du terre-plein central de la place, plus en rapport avec les activités qui se dérouleront dans la Maison des Associations, est actuellement en phase de réflexion.



AU REVOIR KRUTENAU!

Au mois d'août, nous déménageons. Nous garderons toujours dans notre coeur un bout de la joie de vivre. Nous allons à Cronembourg chassés par des propriétaires avides d'argent, c'est toujours la même histoire... Nous aurions pu faire un scandale, mais à l'époque nous pensions trouver facilement plus grand et/ou moins cher, à Schiltigheim ou à Neudorf par exemple. Pour l'instant nous avons un 50 m² et payons 2500 F TTC en comptant le chauffage électrique. Mais en réalité nous sommes tombés de haut ! Depuis 2 ans les loyers ont bien augmenté à Strasbourg ! Pour un 50m² bien moins mignon que le nôtre et plus mal situé, cela peut aller jusqu'à 3 000 F avec les charges ! L'horreur... Il ne nous a pas fallu moins de 5 mois pour trouver quelque chose d'acceptable... et encore, grâce à des connaissances. Mais maintenant nous sommes contents, c'est effectivement plus grand et moins cher !

Nous regrettons bien la Krutenau... mais nous arrivons à dormir le soir... c'est toujours une consolation !

Au revoir donc et félicitations pour votre revue qui donnait un sentiment d'appartenance à une même communauté - celle des habitants de la Krutenau - de partager leurs joies et leurs problèmes.

Merci également au CARDEK pour ses conseils juridiques bien utiles pour les discussions ardues que nous avions avec notre propriétaire (même si nous partons, nous avons quand même obtenu de rester un an de plus sans augmentation de loyer, le temps que je termine mes études).

Anne GUTHMULLER

LES FETES DE FIN D'ANNEE

Foyer Résidence Krutenau : l'ABRAPA vous informe que son restaurant sert tous les jours, à midi, un repas pour le 3^e âge (pour tous renseignements, demander Mme DEVIGILL, 88 36 27 25). Par ailleurs, la Fête de Noël et le Christkindelmärk auront lieu cette année le 20 décembre à partir de 10 h (nombreux stands et animations) ; tous les habitants sont cordialement invités. Enfin, une collecte de livres d'occasion -enfants et adultes- est en cours ; vous pouvez déposer vos livres à l'ABRAPA ou au CARDEK (cette collecte servira à compléter ou agrandir le stock de livres des deux bibliothèques).

La Maison de retraite St Gothard organise une fête de fin d'année pour les pensionnaires le 18 décembre à partir de midi (repas et animation).

Pour terminer, signalons, après la venue de St Nicolas dans le quartier le 5 et 6 décembre que, comme chaque année, les commerçants de la Krutenau ont eu à coeur de décorer vitrines et pas de portes, pour fêter joyeusement Noël.

Les écoles du quartier : chaque école organise sa fête de Noël ou de fin d'année, se renseigner auprès des institutrices.

CHA-CHAT-CHATS

Une dame des bords du canal de la Marne au Rhin serait prête à confier gracieusement des petits chats propres et sevrés. Pour tous renseignements contacter le CARDEK, de préférence le matin.

ENFIN, LA KRUTENAU EN LIVRE

Nous aurons attendu longtemps la parution d'un livre sur le quartier "qui nous a poussé au coeur" (an's Herz Gewachse). C'est maintenant chose faite ! Ce n'est pas encore le gros ouvrage exhaustif, historique, sociologique, économique, urbanistique... qui reste à écrire, (avis aux amateurs). Mais le magnifique "Bilderbuch" (livre d'images) des Editions Contades fera date dans la mémoire de notre quartier. En quarante dessins d'une minutie extraordinaire, l'artiste-militant, François COLTAT, défenseur infatigable du Vieux Strasbourg populaire, nous restitue l'image architecturale d'une Krutenau disparue sous les coups de boutoir d'un urbanisme sauvage et déraisonnable que nous ne cesserons de combattre. Ce témoignage par l'image étayé par une remarquable introduction et des commentaires bilingues (Français-Allemand) de Georges FOESSEL, conservateur aux Archives Municipales de Strasbourg, qui connaît son sujet mieux que personne.

Voilà donc, à 180 F, un livre bien utile et bien agréable pour tous les habitants, anciens et amis de la Krutenau. Pour les vrais curieux, j'expose les dessins originaux dans mon arrière boutique. Espérons tous que les décideurs de l'urbanisme actuel s'inspireront également de ces images-là pour éviter le pire dans l'avenir.

Michel GRUNER - Libraire
Place d'Austerlitz

3. Quels sont, à votre avis, les 5 problèmes importants ayant trait à l'aménagement et au cadre de vie qui nécessitent une résolution immédiate (propreté des rues, éclairage insuffisant dans une rue, manque de haltes-garderies,...) ?

- A. _____
- B. _____
- C. _____
- D. _____
- E. _____

4. Quels sont les équipements du quartier que vous utilisez (piscine du boulevard de la Victoire, crèches, théâtre du jeune Public, ACRA,...) ?

- A. _____
- B. _____
- C. _____
- D. _____

5. Quels sont les équipements et les activités que vous souhaiteriez voir se développer, en complément de ce que vous avez indiqué ci-dessus ?

- A. _____
- B. _____
- C. _____

6. Quelles sont vos propositions pour améliorer, s'il y a lieu, la place dans le quartier des personnes âgées, des jeunes, des enfants ?

- A. _____
- B. _____
- C. _____

7. Il n'y a pas de salle de sports pour les enfants, les jeunes, etc... A la Krutenau actuellement. Comment pensez-vous que l'on puisse répondre à ce manque ?

- _____
- _____

8. Dans quels endroits du quartier conseillez-vous la mise en place d'aires de jeux, de bancs, d'arbres pour compenser le manque d'espaces verts ?

- A. _____
- B. _____
- C. _____

9. Quel type de nuisances (pollution, bruit,...) posent, selon vous, un problème à la Krutenau et quelles sont les solutions à préconiser pour y remédier ?

10. Pensez-vous qu'il y a certains commerces qui manquent à la Krutenau ?
Si oui, lesquels ?

11. Est-ce que vous appréciez la présence du marché, le mercredi matin ?
Pourquoi ?

LOGEMENT

12. Pensez-vous que les loyers sont à la Krutenau :
 CHERS MOYENNEMENT CHERS PEU CHERS

13. Disposez-vous d'une aide au logement (A.P.L.), Allocation logement,...) ?

14. Est-ce que votre loyer a subit récemment une hausse importante. Si oui,
pouvez-vous préciser le montant de cette augmentation ?

15. Est-ce que votre logement est conventionné ?
 OUI NON JE NE SAIS PAS

16. Considérez-vous que votre appartement est suffisamment grand ?
 OUI / NON

Nombre de pièces : Nombre de pièces occupées :
Nombre de personnes : Disposez-vous d'une salle de bains
ou d'une douche OUI / NON

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

17. Si vous possédez une voiture, comment faites-vous pour la garer à la
Krutenau ?

18. Est-ce que vous utilisez le silo à voitures de la Cour des Boeufs ?

19. Utiliserez-vous le futur parking public de la place des Bateliers ? Avez-
vous des conseils à apporter pour son exploitation (tarifs, horaires) ?

FIN DU

CONVENTIONNEMENT

Lors de l'O.P.A.H. de la Krutenau certaines réhabilitations d'immeubles ont été effectuées dans le cadre de conventions passées entre les propriétaires et l'Etat.

Ces conventions fixent pour chaque logement un loyer plafond. Elles ouvrent droit pour le locataire au versement de l'aide personnalisée au logement (APL).

Cependant ces conventions ont une durée limitée dans le temps (en général 9 ans).

A leur expiration, elles peuvent :

- soit être reconduites tacitement par périodes de trois ans et les conditions de la location ne changent pas.
- soit être dénoncées.

Dans ce dernier cas, les effets de la convention cessent et la location du logement rentre dans le régime du droit commun dit "des loyers libres" (loi MERMAZ).

Cette nouvelle situation entraîne des conséquences importantes pour le locataire :

- l'aide personnalisée au logement n'est plus versée
- Le loyer n'est plus plafonné et le propriétaire peut proposer à son locataire

un nouveau loyer fixé par référence aux loyers du voisinage.

Cependant, il faut savoir :

I. Que la proposition de nouveau loyer doit, *sous peine de nullité*, respecter certaines conditions de forme et de délai, c'est-à-dire :

- être formulée au moins six mois avant l'échéance du bail
- être accompagnée de trois références de loyers qui ont servi à déterminer le nouveau loyer (deux d'entre elles doivent concerner des logements occupés depuis trois ans par le même locataire)
- reproduire intégralement l'article 17 c de la loi du 6 juillet 1989.

II. Que le nouveau loyer n'est pas exigible immédiatement mais que l'augmentation qui en résulte s'applique, à compter de l'échéance du bail, par tiers ou par sixième annuels selon qu'elle est inférieure ou supérieure à 10%.

(A ces valeurs annuelles, s'ajoutent, à compter de la deuxième année, la révision calculée en fonction de la variation de l'indice INSEE de la construction).

III. Qu'en cas de refus ou de silence du locataire, le litige est porté devant la Commission Départementale de Conciliation et en l'absence de conciliation, devant le Juge d'Instance.

Qu'il appartient au propriétaire d'effectuer, le cas échéant, ces démarches, faute de quoi le bail se trouve reconduit aux conditions de loyer initiales.

IV. Que le désaccord du locataire sur le nouveau montant de loyer ne peut, en aucun cas, entraîner un congé.

Attention : ces informations ne concernent pas les personnes âgées disposant de faibles ressources, qui peuvent bénéficier de mesures de protection particulière.

LOCATAIRES !

Pour tous renseignements sur la fin du conventionnement à la Krutenau, vous pouvez contacter ou rendre visite à la Permanence Logement du CARDEK qui se tient tous les jeudis soirs, à partir de 18h15, 13, rue du Général Zimmer.



30 QUESTIONS POUR L'AVENIR DE LA KRUTENAU

Mieux vivre dans le quartier

La vie quotidienne des habitants de la Krutenau est liée aux projets d'aménagement, d'animations et d'activités dans le quartier.

Les questions que vous vous posez, les difficultés que vous ressentez au jour le jour, les problèmes liés à la vie quotidienne (logement, espaces verts, écoles, transport et stationnement, commerces, loisirs...) que vous soulevez sont nombreux.

Afin de recueillir vos propositions et vos interrogations, le CARDEK vous propose, à travers ce questionnaire, de faire le point sur la Krutenau et son avenir.

Le futur du quartier dépend d'abord de ses habitants, aussi nous souhaitons qu'un maximum d'entre vous réponde aux questions répertoriées dans le présent formulaire.

Un prochain numéro des Premières Nouvelles de la Krutenau retraduitra l'ensemble de vos préoccupations et fera la synthèse de toutes vos suggestions.

Enfin, ce questionnaire constituera un moyen d'interpellation par rapport à la Ville de Strasbourg et permettra d'engager une concertation entre la commune et la Krutenau. Le quartier et son avenir ne pouvant être envisagé sans la participation active de ses habitants.

**FORMULAIRE A TRANSMETTRE OU A DEPOSER
AU CARDEK 12, RUE DE L'ABREUVOIR . 67000 STRASBOURG
SI POSSIBLE AVANT LE 31 JANVIER 1991**

1. Lisez-vous les Premières Nouvelles de la Krutenau ?

OUI NON

CADRE DE VIE

2. Depuis quelques années la Krutenau a changé, comment ressentez-vous cette évolution ?



L'AS-TU LU ?

"Aidez votre enfant à devenir bon lecteur": brochure de l'Association Française pour la Lecture.

Notre oeil **VOIT**, notre cerveau **COMPREND** et **PREVOIT** la suite ; puis notre oeil vérifie rapidement que cette prévision était bonne, avant d'aller plus loin.

L'OEIL PERÇOIT :

Il doit pouvoir identifier les mots écrits, rapidement et sans erreur, comme on reconnaît d'un regard un ami dans la foule, et ne pas confondre "cheval" et "chenal" par exemple.

Savez-vous ce que c'est qu'en "EMPAN" ? On appelle empan le nombre de lettres que nous lisons d'un coup d'oeil. Le bon lecteur lira en une fois : "Conseil des ministres" pendant que le déchiffreur prononcera : "Con/seil/des/mi/nis/tres" : 6 arrêts de l'oeil avant d'obtenir l'information.

L'INTELLIGENCE ANTICIPE :

L'enfant qui lit le programme de télé sait qu'après "dessin" viendra "animé" avant que son oeil perçoive ce dernier mot. C'est son expérience de téléspectateur qui le lui permet.

Mais il n'anticipera pas "oeufs" dans "battez les oeufs", sauf s'il cuisine souvent avec sa maman.

La lecture fait appel en permanence à l'intelligence, à l'expérience de la vie, au savoir, à l'imaginaire du lecteur.

Plus l'esprit de l'enfant sera ouvert, plus ses intérêts seront nombreux, mieux il comprendra le sens des textes.

L'Association Française pour la lecture n'entend pas transformer les parents en enseignants, mais espère favoriser la collaboration école-famille dans le but d'une plus grande réussite des enfants.

Astride LEPIEZ-LIAU

LA MARIAGE DE LA CAMOMILLE

Auteur : Enric Larreula et Roser Capdevila
Editeur : Edition Dusorbier

Une sorcière qui cherche un mari, ce n'est pas triste du tout, du tout... Prendra-t-elle le squelette ? le vampire ? le fantôme ? Monsieur Chauve-Souris ? la momie ? le loup-garou ? ou Pédrusque ?

Vous le saurez en lisant ce livre.

Malika propose ce livre aux grands enfants.

Louise aime beaucoup les livres de la collection "J'AIME LIRE" (mensuel).

Ramsi apprécie la collection : "livres dont je suis le héros".

Sulimane et Armel adorent les "ASTERIX".

FICELLE, CHIEN DES RUES

Auteur : Marcus PFISTER
Edition : Nord Sud

Clémence et Alice proposent ce livre à tous les enfants.

C'est l'histoire de Ficelle, le chien et d'un chaton qui habitent sur une décharge publique. C'est aussi l'histoire d'un chien très, très indépendant qui se lie d'amitié avec un petit chat.

LE TUNNEL

Auteur : Anthony BROWNE
Edition : Kaleidoscope

Malika conseille ce livre à des frères et soeurs qui ne s'entendent pas. Peut-être que ce livre pourrait les aider !

Plutôt pour les enfants à partir de 7 ans.

Voici une présentation de livres sélectionnés à l'occasion des fêtes de fin d'année, par les enfants de la Biblio-jeux du CARDEK :



LE NUMERO CINQUANTE

Et voici que paraît le numéro 50 des Premières Nouvelles de la Krutenau. Journal tiré à plus de 4000 exemplaires et distribué - depuis 1985 - dans toutes les boîtes aux lettres. Les P.N.K. ont accompagné, à partir de 1977, la vie du quartier et à l'instar de la Krutenau, il y a eu - en 13 ans - quelques changements.

Feuille à juste titre revendicatif à l'époque de la Krutenau d'avant la réhabilitation, les P.N.K. aujourd'hui se veulent surtout un moyen d'information, un propagateur de convivialité, un livret à l'intérieur duquel tous les habitants peuvent, si ils le souhaitent, s'exprimer.

Au sommaire du n° 50, vous trouverez des textes consacrés tantôt à la lecture et aux livres tantôt à l'aménagement, à la vie associative ou encore au logement (sujet important s'il en est avec le conventionnement OPAH qui touche à sa fin, à la Krutenau).

Pour évoquer un quartier, pour parler de son évolution, il faut en faire partie. C'est la raison pour laquelle nous invitons ceux d'entre vous qui auraient des vellétés d'écriture, à rejoindre l'équipe de bénévoles/habitants qui élaborent les P.N.K. Au CARDEK, nous avons toujours cru, en effet, que ce sont les habitants qui sont le mieux à même de déterminer l'avenir de leur quartier. Le questionnaire que vous trouverez en pages centrales est proposé dans cette optique, il rendra possible (nous espérons que vous serez nombreux à répondre) de cerner quels sont les manques de la Krutenau actuelle et à venir.

Les 50 P.N.K. publiés ont été constitués de centaines d'écrits, de témoignages, etc... rythmés par le quotidien d'un quartier dont l'histoire, en plus de dix ans, a parfois été riche en (més)aventures heureuses ou un peu moins.

La parution du n° 50 coïncide aussi avec l'installation prochaine du CARDEK dans les locaux plus confortables, place des Orphelins, dans la Maison des Associations. Avec un âge qui annonce en ce qui concerne le CARDEK, 18 printemps, on ne peut pas dire que c'est le hasard qui fait bien les choses.

9, PLACE DE L'HOPITAL

Quelques rappels à propos d'une longue histoire :

- avril 1982, les locataires de l'immeuble sis 9, place de l'Hôpital et de la rue Paul Reiss ont été sommés, par lettre recommandée de quitter les lieux dans les plus brefs délais, l'immeuble qu'ils occupent devant être détruit pour permettre la réalisation du tracé du contournement sud de Strasbourg. Ce projet s'appuyant sur une déclaration d'utilité publique de 1977.

- 1984, le Secrétaire Général de la Préfecture affirme "je tiens à vous préciser que ce projet n'est pas concerné par la déclaration d'utilité publique prononcée le 28 novembre 1977 pour le contournement sud". La démolition est alors justifiée par le tracé du VAL (il convient de préciser qu'à l'heure actuelle, le trajet du TRAM permet de penser que l'immeuble en question n'est plus destiné à être démoli).

- En juin 1990, lors d'une visite de M. OEHLER, en compagnie de Mrs RIESS, JANSEN, MEIKUSCHEL... on laisse entendre que le 9, place de l'Hôpital pourrait être réhabilité grâce à un contrat avec une société d'économie mixte. Depuis, c'est l'attente.

Les locataires du 9, place de l'Hôpital ont aujourd'hui la parole !

L'immeuble est, depuis 1982, dans une situation déplorable et malheureusement les pouvoirs se renvoient les responsabilités. Rien ne se passe et la maison se

dégrade de plus en plus.

En avril 1990, le 9, place de l'Hôpital est devenu propriété de la municipalité. Soulagement pour les locataires qui voient enfin s'approcher le jour d'une restauration.

En décembre 1990, rien n'a été fait et malgré plusieurs entrevues avec les élus et la visite de ceux-ci en juin dernier, on ne nous a fait part d'aucune proposition.

Quand un mur ou un plafond s'écroule (il y a eu des infiltrations d'eau lors des travaux effectués à la tour de l'Hôpital) on envoie des ouvriers pour replâtrer. Ne serait-il pas plus économique, plus sensé, de restaurer la maison dans son ensemble plutôt que d'intervenir sporadiquement. Dans l'état actuel des choses, les locataires ne comprennent pas vraiment comment l'on dépense leurs deniers.

Il serait temps de se préoccuper aussi des habitants et de certains de leurs problèmes et c'est après seulement que l'on peut s'intéresser aux opérations de prestige.

Malou KURY-AURIAC
Présidente de l'Association
du 9, place de l'Hôpital.

LES JARDINS DU KOCHERSBERG

Noël approche et avec lui son cortège d'indigestions et de crises de foie. Pour nous prémunir et passer avec succès ce cap difficile, testez la méthode : "plus de sève, moins de sang". Il existe dorénavant un moyen simple de manger de bons légumes sans avoir à transporter des sacs lourdement chargés.



il faut manger pour vivre et non vivre pour manger. Mais nous, occidentaux, ou du moins la plupart, se nourrir, c'est aussi avoir la chance de choisir les denrées et les recettes. Les industriels de l'agroalimentaire ne s'y trompent pas. Ils nous proposent chaque jour une masse de produits, vantés comme exceptionnels, aux emballages finement travaillés. Dans mon supermarché préféré, pourtant, il est un rayon que personnellement je boude : c'est celui des fruits et

comparaison. Trop souvent ils sont sans saveur. Ils pourrissent ou séchent très vite. Où trouver de bons légumes ? La Krutenau n'a plus de jardins potagers. Le renouveau du marché de la rue de Zurich, il y a quelques années a été pour beaucoup d'habitants de la Krutenau un pas vers le "mieux manger". Il est facile à qui le fréquente chaque mercredi d'y faire des essais comparatifs. Le petit agriculteur qui présente des produits soigneusement soignés et sélectionnés

qui court le marché avant d'aller au travail devra se rabattre sur la file d'attente qui lui ménagera le moins de temps morts, un critère souvent à l'opposé de ses goûts et de ses souhaits.

Depuis quelques années pour lutter contre la concurrence des gros producteurs, nombre de petits exploitants, soucieux de qualité et de rentabilité, essayent de maîtriser toutes les étapes de la production. Pour augmenter leurs marges, ils court-circuitent la phase distributeur-

tains, groupés en coopératives, ont créé des points de vente locaux, ouverts toute la semaine, et se relaient tour à tour pour proposer les produits de tous.

Comment se fournir en produits de qualité, à un prix abordable, sans passer trop de temps à les choisir ?

Fort de une longue réflexion et de l'expérience réussie de quelques pionniers en la matière, l'association de la Ferme St André a créé les "Jardins du Kochersberg" à Friedolsheim dans le Bas-Rhin.

L'originalité de cette structure est triple. Pour répondre aux critères de qualité, elle a choisi l'agriculture biologique. Lorsqu'il est maîtrisé, ce type de culture associe qualité nutritive, saveur et bonne conservation des produits. Il a, en outre, l'immense avantage de maintenir l'équilibre naturel du sol, si précieux à long terme, et de ne polluer ni la nappe phréatique, ni les légumes, par des engrais chimiques et des insecticides.

Pour répondre au handicap des horaires les légumes sont livrés une fois par semaine à domicile ou dans un lieu fixe, défini à l'avance.

Pour rester fidèle à l'esprit qui a amené la création de l'association, la ferme est un lieu d'insertion pour des jeunes en difficulté du quartier du Neuhof et un point de rencontre et d'ouverture pour les familles de ce même quartier.

Un céleri, un pied de courgette ou de tomate, mettent longtemps à pousser. Pour ajuster la production à la demande, il était important de prévoir, plusieurs mois à l'avance, le nombre de clients.

Cet inconvénient a été résolu par la mise en place d'un système d'abonnement annuel. Une famille de quatre personnes payera (à l'avance) 600 F par trimestre. Seront ainsi connus : le nombre de plants et de jardiniers nécessaires, le budget prévisionnel, et... son financement. Ingénieux, non ? Un stand hebdomadaire au marché du Neuhof et à Saverne tenu par des jeunes ainsi responsabilisés permet d'ajuster la vente à la production.

Je peux vous dire que cette formule a déjà fait des ravages au sein des permanents du CARDEK. Apparemment, c'est vrai que la consommation régulière de carottes rend aimable.

Si vous voulez en savoir plus, passez prendre un peu de documentation au 12, rue de l'Abreuvoir ou téléphonez directement aux Jardins du Kochersberg, tél. 88 70 20 86.

Gérard LACOUMETTE



Caisse de Crédit Mutuel STRASBOURG-KRUTENAU

2 place de Zurich - 67000 STRASBOURG
Tél. 88 37 35 53

Le Président,
les membres des Conseils
d'Administration et de Surveillance,
le Directeur et le Personnel

vous souhaitent un joyeux Noël et vous adressent
leurs meilleurs vœux pour l'année 1991.

Crédit Mutuel

Une banque à qui parler

PIETONNISATION

DE LA

RUE D'AUSTERLITZ



Goulot d'étranglement permanent pour les véhicules automobiles, danger évident pour les cyclistes qui essaient de s'y aventurer, cohue indescriptible sur les trottoirs (peut-on les appeler ainsi vu leur largeur) due au va-et-vient incessant des touristes, la rue d'Austerlitz était plutôt devenue un lieu de passage à éviter.

Au printemps 1990, la Ville de Strasbourg expérimentait la piétonnisation "à temps partiel" (11h à 19h) de la rue d'Austerlitz. A la rentrée, cette expérience fut reconduite.

PREMIER BILAN.

La piétonnisation, démarrée malgré une réticence certaine des commerçants de la rue, a quelque peu changé la nature de ce secteur. Il est aujourd'hui agréable d'y passer, d'y flâner, voire de s'arrêter.

Si cette piétonnisation fait évoluer progressivement la destination de cette partie du quartier, elle met aussi en avant le besoin en espaces verts et espaces publics à la Krutenau.

La rue d'Austerlitz devient le seul endroit paisible dégagé des rondes automobi-

les dans le secteur. Même si le bitume de la rue ne remplacera jamais quelques touffes d'herbes folles.

Néanmoins, des évolutions sont souhaitables et des dangers subsistent.

Si la piétonnisation de la rue d'Austerlitz devait durer, il est indispensable qu'une étude plus large soit engagée avec les habitants, quant à l'aménagement global des places d'Austerlitz et des Orphelins. La demande des habitants du quartier et du CARDEK pour transférer la Gare Routière vers la place de l'Etoile reste toujours d'actualité (il convient de préciser que les personnes aujourd'hui à la tête de la ville de Strasbourg adhèrent, à une époque, à ce projet). Un aménagement global, cohérent et agréable, est incompatible avec le maintien de la Gare Routière.

L'espace dégagé pourrait servir à un espace public pour les enfants et les adultes, espace qui fait cruellement défaut. Cet aménagement devrait s'inscrire dans une réflexion plus large prenant en compte le passage du TRAM rue de la Première Armée et l'aménagement de la place de l'Etoile.

La rue et la place d'Austerlitz, ainsi que

la place des Orphelins, peuvent devenir des lieux de vie et d'animation pour le quartier, à condition que cela se fasse avec les habitants et non à leur détriment.

Certains habitants ont actuellement parfois trop l'impression d'être sacrifiés sur l'autel de l'Europe.

C'est la raison pour laquelle, il serait utile pour la piétonnisation de la rue d'Austerlitz de faire attention aux effets secondaires : risques de changements de destinations des commerces, augmentations des loyers, transformations d'immeubles en studios, en bureaux ou en bars.

Si la piétonnisation évince les habitants, il ne restera que l'artificial et l'illusion.

Enfin, un bilan sérieux de cette piétonnisation ne pourra se faire, de façon pertinente, que dans le cadre d'une réflexion globale sur la place des piétons, des cyclistes, des automobilistes et des usagers des transports en commun.

L'essentiel reste devant nous.

Alain JUND

20. Quels sont, à votre sens, les points noirs de la circulation à la Krutenau ?

A. _____

B. _____

C. _____

21. Que pensez-vous de la piétonnisation de la rue d'Austerlitz. Seriez-vous favorable à la piétonnisation d'autres secteurs dans le quartier (rue Adolphe Wurtz, rue de Schaffhouse,...) ? _____

22. Quelles sont vos propositions pour améliorer le circuit des pistes cyclables à la Krutenau en lien avec l'ensemble de l'agglomération ? _____

23. Utilisez-vous les transports en commun CTS, notamment les lignes concernant le quartier ? _____

24. Quelles sont vos idées pour surmonter les dangers de la circulation existant souvent pour les enfants sur le chemin ou aux abords des écoles ? _____

ANIMATION ET CONCERTATION

25. Pour favoriser la convivialité, quelles animations, fêtes, etc... préconisez-vous ?

A. _____

B. _____

C. _____

26. Souhaiteriez-vous participer à une réflexion sur l'aménagement / cadre de vie ? _____

27. A la Krutenau il n'y a pas de structure de concertation entre les habitants et la municipalité. Dès lors comment concevez-vous la relation ville/quartier ? _____

28. En lien avec la question n° 27, comment souhaitez-vous être associé aux décisions concernant le futur de votre quartier ? _____

29. (Facultatif) NOM :

PRENOM :

ADRESSE : _____

VOS OBSERVATIONS : _____